

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**  
Service des canaux

**VIGILANCE  
PARTICULIÈRE**



## AVIS À LA BATELLERIE n° 2024 - 20

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 02 avril 2024

**Réduction du tirant d'air, présence d'un filet, 6<sup>ème</sup> bief**

**Entre l'écluse de Saint-Denis (n°6) et l'écluse de la Briche (n°7), au niveau de la voie SNCF P.K 6,114**

**À compter du mardi 02 avril 2024**

La présence d'un filet sous le pont SNCF modifie le tirant d'air, attention au passage du pont.

Un prochain avis à la batellerie préviendra les usagers de la réparation du filet.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Patrick DUGUET**

L'Ingénieur en Chef  
Adjoint à la Cheffe du Service  
Patrick DUGUET



**L'Ingénieur en chef  
Adjoint à la Cheffe du Service des Canaux**